

A L'ATTENTION DES MEDIAS

Anaga Dalal,
Le 29 June 2007
dalal@iccnnow.org

Contact:

(+)1.646.465.8517,

1^{er} juillet 2007 : Cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du Statut de Rome

Qu'est ce que c'est : Le 1^{er} juillet 2007 marquera le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du Statut de Rome, le Traité fondateur de la Cour pénale internationale (CPI). Le Traité est entré en vigueur à la suite de la 60^{ème} ratification du Statut, le 11 avril 2002. A l'heure actuelle, 104 pays ont adhéré ou ratifié le Traité et 139 États l'ont signé. La Cour enquête actuellement sur des crimes sérieux commis dans 4 pays : le nord de l'Ouganda, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan (Darfour) et plus récemment la République centrafricaine. Plus tard dans l'année, la Cour devrait débiter son premier procès des enfants soldats en RDC contre Thomas Lubanga Dyilo.

Pourquoi : Après la Seconde guerre mondiale, le monde s'est écrié 'plus jamais', mais ce n'est seulement il y a 5 ans, lorsque le Statut de Rome est entré en vigueur, que la communauté internationale s'est réellement engagé dans la lutte contre les crimes contre l'humanité.

L'entrée en vigueur du Statut de Rome est à l'origine de la première véritable Cour permanente internationale, reflétant les principaux systèmes juridiques et régions géographiques du monde, qui pourra condamner des individus pour la commission de crimes de masse.

Le siècle dernier a été le plus sanglant de l'humanité, avec des centaines de millions de morts et de blessés, de viols de masse, d'expulsions forcées, de disparitions, de torture, d'esclavage et autres atteintes à la dignité humaine. Une force de dissuasion permanente à ces crimes a été créé le 1er juillet 2002, date de l'établissement de la Cour pénale internationale (CPI). La CPI est la première juridiction internationale permanente et indépendante capable de juger les individus accusés des violations les plus graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme, y compris les crimes de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Comment : Pour de plus amples informations au sujet du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du Statut de Rome, veuillez prendre contact avec Anaga Dalal, Chef de la Communication à la coalition pour la Cour Pénale Internationale dont les coordonnées vous sont communiquées ci-dessus. Pour en apprendre d'avantage concernant l'histoire de la Cour, veuillez visiter notre site: <http://www.iccnnow.org/?mod=icchistory>.

Listes des experts d'ONG sur le CPI :

<p>Mr. William Pace, Coordinateur, Coalition pour la Cour Penale Internationale, (New York, USA) Tel: +1 212 687 2863 E-mail: pace@wfm-igp.org</p>	<p>M. Richard Dicker, Directeur, Programme de Justice internationale, Human Rights Watch (New York, USA) Mobile tel: +1 917 747 6731 Email: dickerr@hrw.org</p>
<p>M. Christopher Hall, Haut Conseiller légal, Amnesty International (Londres, RU) Tel.: +44 207 241 1728 E-mail: chall@amnesty.org</p>	<p>Ms. Brigid Inder, Directeur Executif, Women's Initiatives for Gender Justice (The Hague, Netherlands) Tel: +317 03 02 99 11 E-mail: brigid@iccwomen.org</p>
<p>Mme. Alison Smith, Conseillère légale, No Peace Without Justice (Bruxelles, Belgique) Mobile tel: +32 486 986 235 Email: alison@sensible.it</p>	<p>M. Hugo Relva, Conseiller légal, Projet de Justice internationale, Amnesty International (Londres, RU) Tel: + 54.221 473 25 38 Mobile tel: +54 9 221 538 42 85 E-mail: hrelva@amnesty.org</p>
<p>Mme. Betsy Apple, Directrice, Programme de crimes contre l'humanité, Human Rights First (New York, USA) Tel: +1 212 845 5243 Email: AppleB@HumanRightsFirst.org</p>	<p>Dr. David Donat Cattin, Directeur de Programmes, Parliamentarians for Global Action (New York, USA) Mobile phone: +1 212 687 7755 x105 Email: donat@pgaction.org</p>
<p>M. John Washburn, Coordinateur, Coalition des ONG américaines pour la CPI (American NGO Coalition for the ICC) (New York, USA) Tel: +1 212 907 1317; Email: jwashburn@unausa.org</p>	<p>M. John Stompor, Haut Associé, Human Rights First (New York, USA) Tel: +1 212 845 5247 Email: stomporj@HumanRightsFirst.org</p>
	<p>Dr. Karine Bonneau, Directrice du Bureau de Justice internationale, Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (Paris, France) Tel: +33 1 43 55 11 56 Mobile tel: +33 6 72 34 87 59 Email: kbonneau@fidh.org</p>

###

Note: La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI), un mouvement d'ONG indépendant, oeuvre pour le fonctionnement d'une Cour pénale internationale juste, indépendante et efficace. Par ailleurs, plusieurs organisations membres de la Coalition ainsi que des individus pourraient s'impliquer à des renvois, fournir une assistance juridique et autres soutiens aux enquêtes, ou travailler à cet effet avec des ONG locales.

###